



PROTOCOLE DE REPRISE : LES PROPOSITIONS DE L'UIE ET DE SES SYNDICATS

En cette période de crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19), la protection de la santé du salarié est une condition indispensable à la possibilité d'une reprise de l'activité de nos entreprises.

Dans le cadre d'une réflexion préalable à une reprise des chantiers, l'UIE et quatre de ses syndicats GCEE - ITEA - SFEG - SYNTEAU ont élaboré des fiches protocole envisageant une reprise dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières. Les 8 fiches relatives aux activités de chantier ont été validées par l'OPPBT et la FNTP.

L'ensemble des domaines et activités du secteur y sont répertoriés par thématiques.

Retrouvez-les en téléchargement ci-dessous ainsi que sur le site de l'UIE et des syndicats.

TELECHARGER LES FICHES

Dans le contexte de cette crise d'ampleur exceptionnelle, la mise en œuvre de ces mesures est une condition incontournable des activités des Travaux Publics.

L'UIE réunit neuf syndicats professionnels, du forage au traitement collectif et individuel des eaux usées, en passant par la production d'eau potable, la fourniture d'équipements de transport et de stockage ou l'exécution de travaux de génie civil du domaine de l'eau et de l'environnement. A travers eux, elle représente 300 adhérents et 30 000 collaborateurs au service, en France et dans le monde, des gouvernements, des collectivités locales, des industries, de l'agriculture et de l'habitat individuel.

Contact presse : Céline RETBI - 06.45.12.04.80 [/celine.retbi@french-water.com](mailto:celine.retbi@french-water.com)

Retrouvez l'UIE sur : www.french-water.com et https://twitter.com/UI_Eau